



Le Cahier de l'ACSALF

Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française

Volume 3, no. 1, janvier 2006

L'horizon de la sociologie produite ici

Présentation : La mondialisation inachevée

Joseph Yvon Thériault,
Responsable du numéro
Président de l'ACSALF

Voici le 4^e Cahier de l'ACSALF. Dans ce qu'il est convenu d'appeler une courte - tradition, nous avons convié des sociologues et des anthropologues d'ici, - particulièrement des sociologues, étant donné qu'ils sont les principaux interpellés par un travail sur leur propre société [nationale], l'anthropologie ayant traditionnellement préféré l'étude de l'Autre - à répondre à la question suivante : *Dans quelle mesure votre pratique sociologique ou anthropologique se dessine-t-elle sur un horizon national ou international?*

Cette question touche le fondement même de la discipline en autant qu'elle interroge l'objet « société » au cœur de nos pratiques. Il allait de soi, en effet, chez les premiers sociologues, notamment Durkheim, que la référence à la société renvoyait à l'espace national. Bien qu'universelle dans ses principes, la sociologie était « nationale » dans sa pratique. Pour plusieurs, la mondialisation actuelle aurait changé cette dynamique, l'objet société serait passé du national au mondial. Certains iront plus loin, la société comme entité n'existerait simplement plus, seule persisterait une myriade de réseaux sans véritable centre dans lesquels déambuleraient les pratiques humaines.

Cette interrogation en appelle plusieurs autres que nous avons soumis à nos correspondants. La sociologie/anthropologie que vous pratiquez s'est-elle vraiment mondialisée? Les recherches que vous faites portent-elles encore largement le sceau d'une société particulière? Les auteurs que vous lisez et citez proviennent-ils vraiment d'une myriade de lieux sur la planète? Au contraire, avez-vous encore tendance à privilégier des lectures de sociologues ou d'anthropologues d'ici? Les travaux et les

essais d'ici (y compris les vôtres) sont-ils cités ailleurs? Comment les langues participent-elles à cette nationalisation ou internationalisation du champ sociologique? Peut-on encore parler dans votre sous-discipline d'un champ sociologique national? Devrait-il en exister un?

Les lectures anglaises de Jean Lemoine

Avant de commenter brièvement les réponses que nous avons reçues à cette question - à ces questions -, je me permettrai de formuler celle-ci différemment à l'aide d'un texte de Jean Lemoine « Lectures anglaises », écrit en 1956, au matin de la Révolution tranquille - texte dont nous reproduisons un extrait en exergue dans ce Cahier. Jean Lemoine, suite à une récente immersion dans des lectures anglo-américaines, se demandait alors si nous étions capables comme petite société de produire une connaissance qui refléterait le milieu d'ici, écartelés que nous étions entre une référence française étrangère et un continent décidément anglo-américain. Sa réponse était négative, teintée de pessimisme.

D'une certaine façon, l'effervescence intellectuelle du Québec depuis les années 1960 semble avoir infirmé les sombres pronostiques de Lemoine. La sociologie, notamment, a produit un corpus de travaux qui, pour reprendre l'expression de Paul Sabourin, dans le présent Cahier, furent réellement un « lieu-médiateur » de savoirs et d'actions - nécessairement localisés - produisant une connaissance généralisable. Cela est-il toujours possible? Cela est-il toujours souhaitable?... à l'heure où ce ne sont plus les sirènes de l'américanité qui, comme chez Lemoine, nous invitent à sortir de notre petit monde mais bien les exaltantes lumières d'une mondialisation qui se présente comme universelle.

Sommaire :

Paul Sabourin, <i>La sociologie lieu-médiateur entre des horizons de savoirs et d'actions ?</i> 2
Micheline Labelle, <i>L'horizon international des pratiques nationales</i>2
Melita Golea Man, <i>La dimension anthropologique de la démarche sociologique. Chercheurs d'ici et d'ailleurs</i>3
Greg Allain, <i>Parcours sociologique en Acadie</i>4
Barbara Thériault, <i>Parfois oui, parfois non. Un exemple</i>4
Victor Armony, <i>Une sociologie de plus en plus décentrée</i>5
Dorval Brunelle, <i>L'horizon international : l'autre face de la nation</i>5
André Fortin, <i>Une sociologie contextualisée et engagée</i>7
Marcel Fournier, <i>Le Monde et moi</i>8
Melita Golea Man, <i>Sociologues de tous les pays, unissons-nous !</i>9
Linda Pietrantonio, <i>Des frontières a-nationales mais pas pour autant mondialisées</i>10
Jean Renaud, <i>L'impossible internationalisation</i>11
Jean Jacques Simard, <i>La mondialisation : un vieux compagnon peu dérangeant</i>12
Marie-Blanche Tahon, « <i>Notre patrie, c'est la théorie</i> ».....12
Jean Philippe Warren, <i>Vous avez dit ethnocentrique? Les acquisitions de livres de sociologie par les bibliothèques universitaires</i>14

Voir page 13 : Présentation

La sociologie lieu-médiateur entre des horizons de savoirs et d'actions ?

Paul Sabourin,
Université de Montréal

Sur le thème des médiations et des réseaux dans le développement des sciences sociales, je viens tout juste de terminer un numéro de la revue *Sociologie et sociétés* en collaboration avec Gérard Fabre. Cette question soulevée par le cahier de l'ACSALF tombe donc pour moi à brûle pour point ! À prendre connaissance des contributions des auteurs sur l'émergence de la pensée économique, sur l'économie sociale et sur le marxisme au Québec, sur le comparatisme international, sur la sociologie comme lieu carrefour au Québec de plusieurs empires et bien d'autres, on constate rapidement que les catégories du national et de l'international ne sauraient qualifier les horizons multiples de la pratique sociologique.

Il va sans dire, que l'observation de ces configurations, suscite un questionnement à propos de notre propre horizon de pratique sociologique. Pour moi, la pratique sociologique ne s'inscrit pas tant dans un ou des horizons mais constitue un lieu médiateur entre des horizons de pensées et d'actions qui demeurent d'abord des horizons locaux : l'international aujourd'hui, pour reprendre le titre de David Lodge,

s'avère *Un tout petit monde*. De la même façon, pour le national, le manifeste du *Québec lucide*, soutenu par des économistes qui croient avoir un horizon international à leurs pensées nous rappelle d'une façon caricaturale, l'horizon de pensée très limitée d'un groupe social qui se pose comme l'« élite » nationale québécoise. Ce caractère local vient non pas du traitement de contenus « internationaux » mais bien des catégories implicites de connaissance qui viennent organiser ces savoirs. Selon moi, la sociologie doit se distancer de ce genre de construction d'horizon.

Ce n'est pas toujours le cas, en sociologie on a bien souvent mis l'emphase sur l'engagement sociologique dans la construction du national hier et de l'international aujourd'hui, tandis qu'il vaudrait mieux, comme le proposait déjà N. Élias, y voir la conjugaison du mouvement d'engagement avec celui de la distanciation, présent comme deux pôles nécessaires, à l'émergence de la sociologie. Il ne s'agit pas ici de nier que nous sommes engagés dans le monde mais de voir qu'à partir de la confrontation de ces engagements multiples qu'il se crée un espace spécifique qui est une des conditions déterminantes de notre pratique, nécessaire pour créer l'« effet » de la connaissance sociologique: la produc-

tion d'un langage à même de décrire, d'analyser et d'expliquer la constitution de formes sociales différenciées. Dès lors, l'horizon de la sociologie se dessine comme un travail localisé dans un monde fait de reliefs de par sa « géographie » sociale (ou morphologie sociale pour prendre les termes anciens) des formes de connaissance et d'actions sociales ; une « écologie sociale » avec les possibilités et les limites d'existence de chacune de ces formes. En ce sens, la sociologie nous fait sortir de l'unidimensionnalité d'une vision linéaire du temps (ex. : le développement), de l'espace (la mondialisation) et des savoirs, ces derniers savoirs étant souvent réduits à de l'information comme le pose ces modèles la science économique dominante à prétention universelle. Selon moi, cet horizon du travail sociologique se consolidera d'autant plus que, non seulement la vision sociologique donnera à voir ce monde social *comme rond plutôt que plat* mais, selon les exigences de cohérence, la pratique sociologique montrera qu'elle n'y échappe pas, et qu'en fait, plutôt elle procède explicitement de ces médiations sociales et de ces réseaux localisés dans l'élaboration d'un savoir général qui constitue un horizon possible de la sociologie contemporaine.

L'horizon international des pratiques nationales

Micheline Labelle,
Université du Québec à Montréal

Comme anthropologue de formation, ma pratique académique s'est dès le départ dessinée sur un horizon international. Témoin de la dictature duvaliériste (et ayant directement subi la violence d'État lors de ma déportation d'Haïti, *manu militari*, en 1978, après la parution de *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*) et engagée dans le mouvement souverainiste québécois depuis les années 1960, je me suis d'abord référée aux ouvrages traitant des luttes de libération nationale, des effets du colonialisme et de l'articulation des « questions sociale et nationale » au Québec. Parmi mes premières sources d'inspiration figurent l'anthropologie française, britannique, caraïbéenne sur les formations sociales, les modes de production, l'« ethnicité » et

la nation, de même que la sociologie et la science politique québécoise et française, néo-marxiste et féministe, portant sur les idéologies et l'autonomie relative des « variables » de classe, de sexe, d'origine ethnique et racisée.

Ma pratique s'étant ensuite dirigée vers l'étude de l'immigration internationale, de la diversité ethnoculturelle et de la citoyenneté, de même que sur les transformations des politiques publiques fédérales et québécoises relatives à ces questions, j'ai profondément remis en question les modèles convenus et dominants de l'intégration et de sa « mesure » qui prévalent au Québec et au Canada et alimentent le discours politique. Dans cette veine, j'ai tenté d'analyser les contradictions entourant ces domaines du politique qui ne sont pas sans liens avec la question nationale au Québec. Les travaux des

penseurs historico-structuralistes américains, britanniques et français (Portes, Waters, Rumbault, Castels, Castells, etc.), des *cultural studies* et des *post-colonial studies* (Saïd, Hall, etc.) m'ont amenée à travailler sur les « frontières » de la nation et de la citoyenneté, et, par contre-coup, sur la critique du mouvement national québécois.

Je dois avouer que la littérature anglo-canadienne m'a rarement inspirée : trop encadrée par l'État fédéral (ex. sur le multiculturalisme), ou trop à la traîne de nos voisins américains de l'école « fonctionnaliste » et des théories de la stratification sociale et ethnique. De plus, j'ai toujours constaté que les sociologues et les politologues ne lisent pas ou peu, et ne citent pas ou peu, leurs pairs du Québec, même lorsque les écrits sont en langue anglaise.

Dans le contexte actuel, la défense des droits de la personne, des droits des minorités et des droits des peuples est l'un des thèmes porteurs à l'échelle planétaire. L'appel à la communauté internationale vient enrichir, en principe, la panoplie des outils médiatiques et juridiques que les groupes minoritaires utilisent pour faire pression sur les gouvernements locaux et nationaux et renforcer la position de groupes qui trouvent ainsi le moyen de démultiplier l'impact de leurs actions. Plusieurs travaux sociologiques portent donc sur le *transnationalisme*. Par *transnationalisme*, on entend les réseaux et les relations sociales qui traversent les fron-

tières nationales ou les États-nations. Mes études sur le *transnationalisme* démontrent que les modes d'appartenance, les choix identitaires et les lieux de participation citoyenne sont non seulement multiples et diversifiés, mais ne s'inscrivent pas exclusivement dans le *post-national*.

En somme, ma pratique sociologique s'inscrit tout aussi bien dans le champ « national » qu'international. Le global ne saurait faire l'économie d'une compréhension fine du local. Inversement, le « local » et le « national » sont profondément marqués par les transformations qui se déploient en dehors de leur cadre. En

effet, les facteurs planétaires mettent l'accent sur les nouvelles technologies de l'information, le contexte géopolitique mondial (notamment les conflits au Proche-Orient), la poussée générale de l'islamisme politique radical, le comportement des États-Unis dans le monde, les grandes migrations contemporaines, la division internationale du travail et l'accroissement des inégalités. On ne saurait analyser et comprendre la restructuration des marchés du travail et l'incorporation segmentée, la montée du racisme et des discriminations, l'ethnisation et le communautarisme sans faire référence au contexte global.

La dimension anthropologique de la démarche sociologique. Chercheurs d'ici et d'ailleurs

Melita Golea Man,
Université du Québec à Montréal

Depuis maintenant une dizaine d'années, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF auparavant AUFELF-UREF), contribue à la construction d'un espace scientifique francophone et au rayonnement international des sciences sociales de langue française, par la mobilité interuniversitaire des jeunes chercheurs de Roumanie, de Pologne, de Bulgarie et de Hongrie. Mais pour ces sociologues la mobilité interuniversitaire ne se résume pas uniquement à un jeu de va-et-vient spatial, des stages en alternance entre l'université d'origine et des universités québécoises étant prévus ; elle se traduit aussi par une mobilité des savoirs qui engendre un processus de mutation des distances épistémologiques et symboliques à l'égard de l'objet d'étude, du terrain de recherche ainsi que de la communauté scientifique d'ici et d'ailleurs.

Défini préalablement dans le pays d'origine, l'objet d'étude est peaufiné par la suite au Québec par la consolidation des connaissances disciplinaires dans les universités québécoises ; après une année d'étude passée au Québec, le chercheur mène ensuite son enquête de terrain dans son pays d'origine, puis revient présenter et publier ses résultats de recherche au Québec. Fait connu, habituellement le sociologue étudie sa propre société alors que l'anthropologue se penche sur la culture et la société de l'autre. En revanche, pour cette catégorie de chercheurs sociologues on assiste à une intégration, plus ou moins consciente, d'une dimension anthropologique dans la pratique de la recherche sociologique. Autrement dit, par ces séjours en alter-

nance, la démarche sociologique se charge d'une dimension exotique introduite par la pondération de l'élément « inconnu », étranger, *versus* « connu », donc familier. D'après notre expérience en tant que boursière doctorale de l'AUF, la polarité endotique exotique, traduite par le rapport familier (connu) / étranger (inconnu), est ressentie dans la pratique sociologique de ces chercheurs à plusieurs niveaux. D'une part, par le séjour à l'extérieur, le « chez-soi » du chercheur sociologue devient en quelque sorte « ailleurs », ce qui lui permettrait théoriquement un meilleur travail de décentrage, de distanciation par rapport à son objet d'analyse, analyse métamorphosée de l'étude de l'« autre-semblable » à celle de l'« autre-proche », mais différent. Sauf que, une fois rendu sur le terrain, toute la préparation plus ou moins consciente du chercheur, tout son travail sur soi pour adopter un regard scientifique, le regard dit froid (G. Althabe), sur sa propre société est bouleversé par la reconnaissance du « chez-soi », connu, familier. Le « chez-soi » redécouvert, un univers beaucoup plus contrôlable que sa nouvelle société engendre une forme de nostalgie, pour reprendre les termes de S.C. Rogers. Par l'affectivité réveillée (nostalgie, bouleversement émotif...) tout le travail d'objectivation sociologique est altéré et l'objet d'étude devient, à ce moment, beaucoup plus une exploration de « soi-même » que d'« eux ». D'autre part, toujours par ce séjour à l'extérieur, la population à l'étude découvre l'exotisme chez elle : le chercheur n'est plus un « autre semblable », mais plutôt un « proche étranger ». En outre, pour les populations des pays de l'Europe de l'Est qui vivent toujours dans des contextes économiques et politiques difficiles, ce chercheur ne

devient pas un simple étranger qu'il faut accueillir temporairement, mais plutôt un des leurs qui les a trahis, ce qui peut engendrer des barrières difficilement franchissables entre le chercheur et son terrain d'étude.

Par ailleurs, le va-et-vient entre les deux sociétés, celle d'origine et le Québec, provoque chez le chercheur une autre relativisation. Comparable au processus de réfraction, le séjour prolongé dans un autre environnement scientifique dévie sous un nouvel angle le regard projeté sur l'entourage scientifique de son propre pays. Le chercheur se retrouve ainsi dans une situation de double appartenance : il est parmi les siens dans la communauté de chercheurs du Québec par l'adhésion aux valeurs scientifiques et, en même temps, il y reste incontestablement un étranger. De retour dans sa culture d'origine, il n'est plus chez lui, pas plus qu'il n'est un étranger. Quant à la médiatisation de ses résultats de recherche, sa démarche variera aussi d'un public à l'autre. Lorsqu'il s'adresse à ses compatriotes, il peut arriver qu'il se heurte à un appareil conceptuel qui peut donner un tout autre sens à ses recherches. Tandis qu'à l'extérieur du pays, il est possible que le public ne détienne pas l'information contextuelle nécessaire pour comprendre son travail.

Un travail soutenu d'« objectivation participante », comme l'appelle Bourdieu, s'ouvre donc devant ces chercheurs : explorer les obstacles épistémologiques rencontrés dans leur démarche qui sont en priorité des obstacles sociaux et culturels d'ici et d'ailleurs.

Parcours sociologique en Acadie

Greg Allain,
Université de Moncton

Ma pratique sociologique, depuis maintenant trois décennies, porte principalement sur la société acadienne du Nouveau-Brunswick, elle se profile donc dans mon cas sur un horizon national puisque l'Acadie, et particulièrement l'Acadie néo-brunswickoise, constitue une nation et fait société. Les objets particuliers de mes recherches ont pu varier au fil des ans, passant des disparités spatiales et des politiques de développement régional aux réseaux associatifs et à l'évolution (et aux manifestations de la vitalité) des communautés francophones minoritaires dans trois milieux urbains anglophones de la province, en passant par les pratiques syndicales et universitaires.

Je privilégie l'approche qualitative dans mes travaux car j'estime que celle-ci permet de jeter un meilleur éclairage sur les réalités que j'étudie; par ailleurs, je vise une certaine triangulation en faisant appel à plusieurs techniques de collecte d'informations, telles l'entrevue en profondeur auprès d'informateurs-clés, l'analyse documentaire et l'observation participante. En termes de cadrage théorique, par exemple dans mes études de communautés acadiennes, je m'inspire bien sûr des concepts de sociologues canadiens comme Raymond Breton (sur la capacité organisationnelle et la complétude institutionnelle) et d'autres faisant partie de « l'approche de la vitalité des communautés francophones »,

tels Robert Stebbins et Joseph-Yvon Thériault et certains géographes (comme Anne Gilbert) et politologues (Ed Aunger), en n'écartant pas l'influence lointaine de pionniers du domaine comme le Edgar Morin de *Commune en France : La métamorphose de Plodémet* ou les ouvrages classiques américains sur la sociologie des relations ethniques et des communautés.

La question de la diffusion de nos travaux pose un problème particulier lorsqu'on travaille en périphérie, comme à Moncton. Le milieu lui-même offre des possibilités limitées de diffusion, et celles-ci n'ont qu'un faible rayonnement hors province. Mais le problème ne se limite pas au Nouveau-Brunswick : il existe quelques véhicules pancanadiens, telle la revue *Francophonies d'Amérique*, et les articles qui y paraissent sont régulièrement cités au sein des francophonies canadiennes minoritaires, mais j'ai la forte impression qu'ils ne le sont pas beaucoup au Québec... La nouvelle gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, en appelait récemment à la fin des deux solitudes au pays, parlant des deux groupes linguistiques officiels. Mais n'y a-t-il pas deux autres solitudes au Canada, au sein même de la francophonie, soit entre le Québec et les minorités francophones dans les autres provinces? Au Congrès de l'ACFAS, on entend surtout parler du Québec : depuis 1990, il est vrai que le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne y présente un colloque multidisciplinaire annuel, dont les Actes sont d'ailleurs régulièrement publiés. Mais

dans à peu près tous les autres colloques en sciences sociales, y compris celui de l'ACSALF, si on vient de l'extérieur du Québec on ne sent pas toujours que l'on fait partie du « club »; on pourrait être en France ou dans un autre pays francophone! Je sais très bien que l'ancien Canada français a disparu depuis la fin des années 1960, mais nous sommes toujours au Canada tout de même, et entre francophones... Ce qui vaut pour les colloques tient également pour l'accès aux publications, qui est difficile dans les périodiques québécois et les maisons d'édition du Québec puisque l'accent porte souvent avant tout sur les réalités québécoises. À quand un rapprochement souhaité, et la fin de ces deux solitudes?

En revanche, je crois personnellement que les recherches sociologiques sur les francophonies minoritaires au Canada constituent un sous-champ spécifique de la discipline, car les milieux et les enjeux sociétaux diffèrent suffisamment des réalités québécoises pour former un champ distinct, mais bien sûr complémentaire, des études sur le Québec. La création en 1990 du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne, l'augmentation considérable, tant en quantité qu'en qualité, des colloques et des publications sur cet objet, de même que la parution de plusieurs ouvrages-synthèses, toujours un signe de maturité, témoignent de la vitalité de ce chantier et des chercheurs et chercheuses qui y œuvrent.

Parfois oui, parfois non. Un exemple

Barbara Thériault,
Université de Montréal

Ma pratique sociologique n'est pas nationale au sens strict. J'ai été formée en Allemagne et un bon nombre de mes référents théoriques sont allemands. En revanche, mon travail actuel s'inscrit - à l'encontre du discours officiel de mon département - dans une perspective nationale. Ce choix est pragmatique. En effet, l'objet soumis à l'étude, les questions religieuses en Europe, porte encore le sceau des États-nations. Dans le cadre des recherches que j'ai entreprises avec des collègues sur l'incorporation de l'islam en Europe, le cadre national s'avère perti-

nent. Bien que le « supranational » soit constamment invoqué et joue incontestablement un rôle, le « national » mérite toujours notre attention. Je m'explique : les acteurs européens, politiques ou autres, abordent, en dépit des tendances transnationales et au-delà du discours sur l'Europe et des Droits de l'homme dans les sciences sociales, le défi de « l'intégration », pour reprendre l'expression utilisée dans les pays européens, dans des termes nationaux. Le seul survol des journaux à Paris, Londres ou Amsterdam nous indique que ces acteurs mettent en scène les États nationaux comme des entités intrinsèques et stables.

Et le « supranational »? L'observateur qui

s'attarde au niveau national remarquera rapidement que l'Europe apparaît comme thème dans les discours et les initiatives des acteurs qui sont en charge de l'incorporation de l'islam. En effet, ils revendiquent la validité des politiques ou des directives européennes pour légitimer de nouvelles pratiques d'accommodement. À cet effet, on n'a pas manqué d'invoquer les politiques européennes en matière d'anti-discrimination pour favoriser la reconnaissance de pratiques religieuses. Plus généralement, les acteurs peuvent aussi contester la validité exclusive des politiques nationales en élaborant un discours spécifique sur l'Européanité et l'islam. Ainsi, il est fort à penser qu'une recherche qui prendrait le supranational comme point

de départ nous mènerait à considérer, encore une fois, les caractéristiques nationales des processus d'incorporation.

Et le « local »? On écrit de plus en plus que les villes globales se démarquent moins entre elles qu'entre de plus petites entités dans un même contexte national. Il s'agit d'un argument tout à fait plausible et

appuyé par des études empiriques. Mais, encore une fois, il semble important de spécifier les populations soumises à l'étude. Comme nous le rappelle Koopmans,* l'incorporation locale des populations immigrés en Europe occidentale, populations qui sont aujourd'hui souvent de confession musulmane, est souvent définie selon un modèle national.

Le « national » peut donc, selon l'objet soumis à l'étude, s'avérer une échelle d'analyse importante.

*Koopmans, Ruud. 2004. «Migrant Mobilisation and Political Opportunities: Variation Among German Cities and a Comparison with the United Kingdom and The Netherlands,» *Journal of Ethnic and Migration Studies*, mai, p. 466

Une sociologie de plus en plus décentrée

Victor Armony,
Université du Québec à Montréal

La sociologie pratiquée par les sociologues transplantés a toujours été, par définition, transnationale ou, plutôt, décentrée par rapport aux cadres nationaux : de l'étrangeté insurmontable aux références croisées, de la comparaison systématique - même quand elle relève plus du réflexe que du projet analytique - aux malentendus culturels, tout cela affecte le lien entre l'observateur et son objet. L'identité fluctuante et ambivalente du sociologue déraciné peut être la source d'innovations théoriques remarquables, comme dans le cas de plusieurs grands penseurs du vingtième siècle (mais aussi d'échecs pathétiques, moins connus mais probablement beaucoup plus nombreux). La double logique de banalisation et d'exaltation de la « différence » - culturelle, religieuse, linguistique, ethnique, nationale - est pourtant relativement récente. L'hétérogénéisation de nos sociétés et l'adoption généralisée de politiques qui favorisent le multiculturalisme, cela dans le cadre des dynamiques

de mondialisation, font en sorte que nous soyons tous - immigrants et natifs - confrontés à l'Autre et constamment renvoyés à notre propre particularité.

La société dont les Pères fondateurs de la discipline parlaient n'existe plus. Aujourd'hui, « des » sociétés partagent une planète, « des » groupes partagent un territoire et « des » individus partagent une citoyenneté. Le regard autrefois porté par les expatriés et les minoritaires est devenu la perspective sociologique dominante. « De qui parlez-vous exactement? », voilà une question que nous sommes amenés à poser à chaque étudiant ou collègue dont nous évaluons le travail. Toute catégorie collective devient suspecte, car elle gomme une différence ou passe sous silence une injustice contemporaine ou historique. S'agit-il d'une dérive post-moderniste et politiquement correcte - que nous aimons attribuer de manière condescendante à nos vis-à-vis anglo-saxons - ou bien de la reconnaissance - parfois maladroite et simpliste - d'une nouvelle réalité sociologique?

La mode intellectuelle au Québec (et

ailleurs) semble s'orienter actuellement vers une revalorisation de la nation. La nation, semble-t-il, est le cadre naturel et nécessaire de la démocratie et de la solidarité. Bien que cette disposition post-cosmopolitiste du début du vingt et unième siècle soit tout à fait légitime, surtout après les excès de l'optimisme « post-historique » des années 1990, elle ne doit pas nous cacher la transformation majeure que la sociologie a subie à la faveur de l'affaiblissement du fait national. Or, il est aussi imprudent d'annoncer la disparition des nations que de constater l'inéluctable « mondialisation » de la sociologie. La sociologie demeure fortement traversée par des problématiques « nationales ». Cependant, elle s'énonce différemment : elle ne porte plus sur « la » société, mais sur « cette » société et, plus précisément, sur la manière fragile et changeante dont on « fait société », ici et maintenant. Cette nuance n'est pas que rhétorique ou superficielle. Elle fait de nous tous des étrangers dans notre pays, car elle nous oblige à réaliser que celui-ci est contingent, unique, bizarre, voire improbable.

L'horizon international : l'autre face de la nation

Dorval Brunelle,
Université du Québec à Montréal

Si on cherche à déclinier la pratique sociologique de l'universitaire d'aujourd'hui selon ses trois principales composantes en distinguant la recherche, la formation et l'intervention, comme on le fait dans les conventions collectives de travail qui lient les professeurs à leur université, il ne fait pas de doute que, dans le contexte actuel en tout cas, la dominante dans les trois cas s'établit sur un horizon international. En ce sens, nous avons bel et bien assisté,

depuis dix ans au moins, à une véritable permutation dans l'ordre des déterminations entre les niveaux national et international. Cela se vérifie aussi bien dans les bibliographies annexées aux recherches, aux plans de cours, que dans celles que l'on rencontre dans les ouvrages récents. D'ailleurs, il faut voir que la notion d'internationalisation qui est mise en oeuvre et en pratique a une portée et une extension différentes de celle qui prévalait précédemment dans la mesure où il désormais question d'incorporer des théories et des théoriciens qui n'appartiennent pas au corpus occidental qui constituait la référence exclusive et

obligée. Aujourd'hui, quand on effectue des recherches ou quand on dispense des cours sur les mouvements sociaux, leurs pratiques et leurs réseaux, par exemple, on incorpore également des références à des travaux et à des théoriciens qui n'appartiennent pas à l'aire géographique correspondant à l'Occident chrétien. Et cela peut s'appliquer tout aussi bien à un cours portant sur le Québec pour autant qu'on veuille prendre en compte les travaux et recherches issus des centres d'études sur le Québec à l'étranger. Cependant, cette dimension de l'internationalisation est intrinsèquement liée à des préférences individuelles et aux

critères établis dans divers champ d'investigation.

Or, il faut quand même admettre que cette dimension n'est pas aussi déterminante que le sont les pratiques d'internationalisation appliquées par les établissements universitaires et par les organismes subventionnaires de la recherche à tous les niveaux administratifs, stratégiques ou autres, pratiques qui ont des répercussions sur l'hétérogénéité des cohortes étudiantes, sur les programmes, les échanges et les déplacements des professeurs eux-mêmes. En ce sens, les pratiques des professeurs sont de plus en plus objectivement situées sur un horizon international à cause même du positionnement des établissements universitaires et de ces organismes qui favorisent l'internationalisation de leurs clientèles, de leurs programmes, de leurs chercheurs et de leurs professeurs. Au demeurant, cette exigence de transnationalisation des pratiques qui se vérifie au niveau des

universités est appliquée par la quasi totalité des organisations privées et publiques à l'heure actuelle, y compris dans les pratiques des associations et des mouvements sociaux les moins structurés.

Mais cela signifie-t-il que l'horizon national se dilue ou qu'il se perd? Est-ce que nous avons affaire à un jeu à somme nulle ici et faudrait-il poser ou soutenir que l'horizon international gagne en statut et en importance aux dépens de l'horizon national? L'incompatibilité entre les deux horizons repose peut-être sur une méprise qui subsiste tant et aussi longtemps que l'on envisage l'international et le national comme deux espaces normatifs ou économiques, ou politiques, ou culturels séparés, hiérarchisés ou complémentaires. Or, l'appréhension change dès que l'on envisage l'international et le national comme étant deux faces d'une seule réalité ou d'un même fait, ou mieux, quand on les envisage comme étant deux saisies de cette institution imaginaire de la société, de

sa politique, de son économie et de sa culture, l'une qui l'appréhende depuis l'extérieur, l'autre, depuis l'intérieur. Selon cette approche, l'international, c'est la nation de l'Autre ou la somme des nations des Autres; et le national, la nation appréhendée de l'intérieur. Le droit international, c'est le droit que se donnent certains acteurs étatiques ou autres quand ils opèrent dans une nation qui n'est pas la mienne ou qu'ils appliquent chez moi quand ils peuvent justifier d'ignorer son droit interne.

En ce sens, et pour conclure, il n'y aurait pas de rivalité entre les deux horizons, mais bien à la fois complémentarité et segmentation. Sur l'horizon international, les États-nations se rapprochent de plus en plus par le droit et, dans une moindre mesure, à travers des institutions communes, tandis que, sur l'horizon national, ils se différencient, se fragmentent et se multiplient de plus en plus.

Lectures anglaises

Jean Lemoine, extrait de «Lectures anglaises», *Convergences*, Montréal, Hurtubise, 1961, p. 199-221

(...) J'avoue ne plus croire que nous puissions jamais rendre compte de nous-mêmes en français à cause d'un fait primordial : l'invention et la forme de l'Amérique ne sont pas françaises. Il en résulte que nous sommes soumis à une pression osmotique qu'aucune paroi ne saurait contenir. Le seul obstacle, étant donné une localisation géographique aux frontières indistinctes, serait ce que nous n'aurons jamais : le nombre.

Plus que par tout autre facteur je m'explique donc mes croissantes familiarités anglo-saxonnes par la recherche de la correspondance du milieu et de l'expression, d'un accord intime entre l'ambiance et la conscience, recherche qui devenait de plus en plus impérieuse à mesure que notre lieu se caractérisait et s'imposait et que, subissant son action, je l'habitais mieux.

La chose anglo-saxonne nous est doublement présente : dans son originalité européenne et sa prodigieuse différenciation nord-américaine. Entre les deux formes il n'y a pas eu d'hiatus, l'information de la seconde par la première n'ayant jamais cessé et étant devenue bientôt mutuelle. La chose

française ne subsiste à vrai dire pour nous qu'en sa source, la variation que nous représentons n'existant même pas assez pour constituer à elle seule une province entière - ce qui ne fait pas un très bon monde. Et il y a eu entre les deux une séparation telle que notre peuple ne peut plus recevoir l'information française au niveau de l'instinct et du quotidien, tandis qu'il est de plus en plus perméable à l'information anglo-américaine, laquelle il tend à identifier avec raison à la vie.

Ces considérations débordent évidemment le point de vue littéraire, puisque l'information dont il est question comporte l'ensemble des cultures engagées, depuis les plus hauts messages spirituels jusqu'aux moindres détails de mœurs, de l'industrie lourde au plus banal appareil ménager. Mais la littérature n'existe pas à l'état séparé; elle est conscience organisée d'innombrables modes d'incarnation. Je veux cependant me tenir au moins formellement à la perspective littéraire pour la commodité d'un discours surchargé d'implications.

Si une littérature est reçue abstraite de quelque façon de sa matière charnelle, c'est qu'elle est plus ou moins étrangère.

Alors, jusqu'à quel degré la littérature française aura-t-elle été pour moi chose vécue et comment puis-je m'attribuer une mentalité française?

J'étais d'avance en intimité avec cette littérature grâce à un fonds d'imagerie très riche et que favorisait de toutes façons l'atmosphère familiale. Rien à la maison ne faisait volontairement obstacle à l'information française; par exemple, le nationalisme n'y avait pas cours et ce que j'en ai ensuite reçu au collège se résume à un choc d'immunisation.

Si favorables qu'aient été ces circonstances, elles ne suffisaient quand même pas à faire un Français, ce que je me suis efforcé à croire un long moment de ma vie avec une ardeur désespérée. J'étais ici et né autre et chargé des problèmes particuliers à mes lieux et moments. J'étais, pour une proportion difficile à apprécier exactement mais certainement énorme, absent de ce que j'allais recevoir. Aux images de là-bas, si vives et si passionnément habitées, s'ajoutaient celles d'ici, tissées par le temps et acquises dans sa constance, et plus profondes parce qu'elles atteignaient directement l'inconscient, alors que les premiers ne possédaient pas toutes ce

pouvoir. La littérature française que j'allais recevoir de maîtres pour la plupart assez absents de Paris, je crois, ne pouvait donc être qu'interprétée et filtrée de toutes parts, par moi d'abord et par eux; elle ne pouvait être en de telles conditions que chose partiellement vécue.

Mais comment expliquer que le vécu partiel ait si longtemps et si bien joué le rôle d'une totalité? Premièrement, cela tient au fonds inconscient d'imagerie française, à la fois héritage collectif transmis par la langue et petite somme d'acquisitions familiales. Ma passion utilisait ses pauvres champs de sympathie et de résonance avec une habileté inimaginable pour qui s'est toujours trouvé en parfaite coïncidence avec sa propre culture. Peut-être a-t-elle accompli là, par tant de déplacements, d'extensions et d'accommodations, quelque chose d'extraordinaire. Quoi qu'il en soit de ces prouesses intérieures, tout acte de conscience dont l'incarnation était ainsi garantie aura eu pleine valeur d'expérience.

Deuxièmement, absent de là-bas, j'étais de plus singulièrement absenté d'ici, je veux dire maintenu à l'écart de ce qui s'accomplissait sur le plan matériel, de tout ce qui concernait l'aménagement de notre pays, œuvre essentiellement anglo-saxonne, ou anglo-américaine, comme on voudra. Dans une pareille situation, la

chose littéraire reçue et cherchée, étant tout le possible en conscience, apparaissait comme l'actualité du tout. Quant à la mentalité française, sa réalité se trouve réduite au dur noyau des expériences authentiquement incarnées, au sens indiqué plus haut. Elle n'a jamais été qu'illusoirement unique centre spirituel : elle n'a que dominé.

Si en ce moment l'autre mentalité constituée par l'information anglo-saxonne et nord-américaine était en équilibre avec le noyau français, nous aurions l'expérience du bilinguisme, par lequel il faut entendre non seulement la connaissance des deux langues, mais encore l'habitation de deux mondes. Or, cet équilibre n'existe pas, le monde anglo-saxon étant des deux le champ le plus puissant. Ainsi le bilinguisme, cas personnel ou collectif, ne saurait même en dérive vers un certain au-delà; on peut être trompé par le court moment d'une vie ou la lenteur des évolutions collectives, mais toute mesure appropriée remettra tout en mouvement. Enfin l'hypothèse d'un bilinguisme équilibré, statique, ne paraît pas valable, vu les exigences de l'unité intérieure.

Je ne me fais illusion ni d'un côté ni de l'autre et j'ai lieu de croire que je ne dépasserai pas cette phase d'équilibre apparent de deux mentalités coexistantes. Au reste tout est à situer dans une très

longue perspective temporelle. Je n'envisage nullement pour moi, ou quiconque, ou notre peuple, un passage artificiel à l'anglais à la manière anglophile. Ce serait ridicule et inhumain. Nous avons encore un long chemin à parcourir, et nous ne pouvons pas aller directement contre aucune de nos réelles virtualités. La fidélité à notre être s'impose comme à une réalité première dont il serait insensé de vouloir s'extirper de force. À ce moment-ci nous sommes ça. Mais c'est à un être mouvant que nous sommes fidèles, ce qui doit polariser la fidélité sur un avenir qui commence par le risque immédiat de ce que nous sommes.

Je ne prévoyais aucunement que mes réflexions prendraient une tournure si engageante et si grave et j'éprouve en terminant un intense malaise à ne pouvoir dépasser l'insinuation. Et je suis franchement scandalisé. Mais il n'y a pas de retour possible en arrière : la vie n'est pas là. Ce scandale se fonde d'ailleurs en un autre tellement plus ample et important! Que serait-ce en effet si, pour faire une confession analogue, je me plaçais sur le plan général de l'esprit qui, lui aussi a ses patries encombrées de voiles, de turbans, de capuchons et autres mortelles vieilleries?

1956

Une sociologie contextualisée et engagée

Andrée Fortin,
Université Laval

Professeure de sociologie, je suis dotée d'une formation de base en mathématiques. Je suis aussi co-fondatrice du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues où je travaille avec des architectes et des urbanistes. Je prends donc les frontières disciplinaires avec un certain grain de sel ; ce qui fait l'unité de ma démarche c'est le Québec comme objet et projet éthique, les deux étroitement liés. Je m'explique.

Comprendre le Québec

Si je travaille résolument sur le Québec, comprendre le Québec n'est possible qu'en le situant dans un contexte plus large. Autrement dit, l'horizon national n'a de sens que par rapport à l'horizon interna-

tional. Par ailleurs, les études comparatives sont souvent décevantes car très superficielles ; les comparaisons sont fructueuses seulement quand elles reposent sur des bases solides, ce qui, il faut l'admettre, est très rare. Bref, je travaille, lis et écris sur le Québec, tout en essayant de comprendre ce qu'il a de spécifique, ce qui m'oblige à lire aussi sur d'autres sociétés, principalement (mais pas uniquement) le Canada, les USA et la France. Je lis ainsi des travaux empiriques sur d'autres sociétés et des essais plus théoriques, mais je lis énormément sur le Québec, des travaux empiriques et ceux des penseurs et essayistes québécois, de Dumont à Freitag, en passant par Beauchemin ou Gagné. Pour moi, théorie et empirie sont indissociables.

Comprendre au Québec

J'ai toujours été persuadée qu'au fondement de la sociologie il y avait une éthique, un engagement, qui pouvait prendre plusieurs formes et qui en a effectivement pris plusieurs depuis 1963 (quand je suis tombée vers l'âge de 10 ans dans la marmite de l'animation sociale). Au Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues, ce qui nous réunit, sociologue, architectes et urbanistes, plus fondamentalement qu'un objet de recherche, c'est une visée éthique commune : la participation des citoyens aux affaires de la cité. Cela n'est pas sans conséquences.

On parle désormais de transferts de savoirs et de valorisation de la recherche (et de « livrables », expression qui n'a rien à voir avec les livres !!!), termes auxquels je

suis totalement allergique. Cela dit, la visée éthique dont je parlais plus haut oblige à écrire et à parler de mes travaux dans divers forums, dans l'espace public. Comme mes travaux portent sur le Québec, j'ai toujours porté une attention particulière à leur diffusion... au Québec. Il faut aller au-delà des discussions très pointues et spécialisées (sans y renoncer pour autant). Ce faisant, on peut exercer un travail critique dans la société.

Au fil des années, j'ai pratiqué divers styles d'écriture et de diffusion (revues, magazines, journaux, radio, télévision, web) qui se complètent en ce sens qu'ils rejoignent des publics différents. Ces publics sont au Québec. J'ai quelques livres à mon actif, mais je ne crois pas qu'ils soient souvent lus - encore moins cités - en dehors du Québec, ce qui ne me chagrine pas trop, dans la mesure où ils portent sur le Québec.

La sociologie que je pratique porte la marque de ce que je vis au Québec, tout comme elle porte aussi la marque de mon âge et du fait que je sois une femme ; par mon travail, je souhaite contribuer à divers débats sociaux, notamment sur les réseaux de solidarité et les familles, sur les banlieues, sur la démocratie.

Le Monde et moi...

Marcel Fournier,
Université de Montréal

Toute science ou plus précisément toute communauté scientifique est, par définition, internationale. Les idées scientifiques sont, disait Marcel Mauss, celles qui se diffusent le plus facilement au plan international. Il en va de même des savants, des scientifiques qui écrivent, font des voyages, participent à des colloques internationaux, publient des articles dans des revues étrangères.

L'internationalisation de la science : un fait, une norme

La science ou plus précisément la communauté scientifique est, par définition, internationale. Les idées scientifiques sont, comme le disait Marcel Mauss, celles qui circulent le plus facilement au plan international. Et que dire des savants, des scientifiques eux-mêmes? Ils correspondent, voyages, participent à des colloques internationaux, publient des articles dans des revues étrangères, obtiennent des prix et des reconnaissances internationales. Les sociologues (des sciences) ont construit des indicateurs pour mesurer la visibilité internationale des chercheurs ou l'impact de leurs publications : copublications, citations, etc.

L'internationalisation de la science est un fait, mais c'est aussi une norme : toute publication doit avoir un impact international, et l'une des conditions pour y parvenir, pour un chercheur, est de pénétrer des réseaux étrangers ou internationaux, de publier à l'étranger... Quel est l'impact (i.e. à l'étranger) des revues canadiennes ou québécoises? Quel est le rayonnement (international) des scientifiques québécois ou canadiens? C'est d'ailleurs, au Conseil de recherches en

sciences humaines du Canada, un des critères d'évaluation des projets de recherche soumis par des chercheurs seniors. Aucune discipline ne peut échapper à de telles questions, même celles qui, comme la sociologie, ont des objets « locaux » ou bien localisés : la société canadienne ou québécoise, les Amérindiens, etc.

La mise en scène

Tout discours sur l'international est nécessairement déterminé par le rapport que le chercheur entretient lui-même avec l'international; ce discours n'est donc jamais totalement indépendant de la position que celui-ci occupe ou veut occuper sur la scène internationale. Personne n'y échappe... Comment parler d'internationalisation sans se mettre soi-même en scène avec ses réseaux ou son rayonnement international? C'est d'ailleurs l'invitation que nous fait explicitement l'ACSALF : « Dans quelle mesure votre pratique sociologique ou anthropologique se dessine-t-elle sur un horizon national ou international? » Une seule réponse n'est possible : l'horizon est national, puis international, avec des va-et-vient incessants entre le local et l'international.

Dois-je me plier à l'exercice et décrire sommairement mon itinéraire professionnel et scientifique : obtention d'un baccalauréat et maîtrise à Montréal (avec Marcel Rioux), puis doctorat à Paris avec (Pierre Bourdieu), publication d'un premier article scientifique dans la *Revue française de sociologie* (1972) puis de nombreux autres dans diverses revues québécoises (*Sociologie et Sociétés*, *Recherches sociographiques*, etc.) et étrangères, enseignement à l'Université de Montréal, mais aussi dans divers universités européennes (dont l'université de Metz actuellement), américaines (Princeton

University, UCLA) et sud-américaines, animation de la vie scientifique nationale (direction de la revue *Sociologie et Sociétés*) et internationale (membre du comité du programme et du comité exécutif de l'Association internationale de sociologie), publication d'ouvrages au Québec, en France (*Marcel Mauss*, édition des *Écrits politiques de Mauss et des Lettres à Marcel Mauss d'Émile Durkheim*) et aux États-Unis (*Cultivating Differences*, en collaboration avec Michèle Lamont). La traduction en anglais de ma biographie de *Marcel Mauss* paraît ces jours-ci, dans une version corrigée et plus courte, chez Princeton University Press. Arnaud Sales et moi nous préparons la publication d'un ouvrage collectif chez Sage sous le titre *Knowledge, Communication and Creativity*. Enfin, ma biographie collective des durkheimiens, *Durkheim, Mauss et Cie* (dont je termine, non sans difficulté, la rédaction) devrait paraître prochainement chez Fayard.

Voilà une mise en scène de soi comme chercheur à « horizon international ». Que dire de plus? À partir du moment où j'ai entrepris mes travaux sur l'École sociologique française, j'ai pris un risque en me confrontant à une concurrence qui pouvait me rendre la vie difficile. Par contre, mes coopérations avec des chercheurs européens (dont Philippe Besnard) se sont intensifiées et ma visibilité sur la scène internationale s'est accrue. Question d'objet de recherche? Peut-être. Mais aussi question de réseau : le lieu d'obtention des titres scolaires (dont évidemment le doctorat) et le lieu de publication jouent, comme le montre les études en sociologie des sciences, des rôles prépondérants dans toute carrière scientifique.

Ça change?

Tout chercheur devient, avec l'âge ou l'expérience, plus ou moins international. Il y a en fait de « l'international » pour tout le monde : on trouve en effet une infinité de réseaux, des nombreux départements et centres de recherches, une multitude de revues et de colloques de « niveau » fort divers, etc. Sans oublier la grande diversité des pays dans le monde. On pourrait même être tenté de dire qu'il y a beaucoup d'« international » bidon, mais ce serait être méprisant, voire injuste à l'égard d'activités ou d'organisations moins prestigieuses ou plus accessibles. Mais comment réagir lorsqu'un recteur d'une université québécoise se fait octroyer, la même semaine, un doctorat *honoris causa* d'une université française et les Palmes académiques? Permettez-moi de douter que ce soit pour la qualité de ses recherches et ses enseignements...

Ça change? Une chose est certaine, il y a un nouveau discours : on délaisse la notion d'international pour privilégier celle de mondial. L'opposition n'est plus entre les pôles national/international, mais entre les pôles local/ ou du global. Quel est l'impact des nouvelles technologies de communication sur la vie scientifique internationale? Les communications sont plus rapides, et les échanges d'informations plus nombreux. L'édition électronique vient bousculer les habitudes, et risque de modifier tout le monde de l'édition scientifique. Pour l'instant, le format papier, pour les livres et aussi pour les revues, tient le coup! Mais le monde scientifique devient, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Manuel Castell, un monde en réseaux, avec des points nodaux. L'opposition centre/périphérie tient moins : les interactions sont en effet plus fluides, les interdépendances, plus fréquentes et les hiérarchies moins claires.

Mais il y a toujours des interactions, des interdépendances et des hiérarchies. Et ni les frontières ni les identités nationales ne sont tombées. Les « retombées » d'une visibilité internationale sont souvent plus importantes au plan local ou national : il s'agit, par l'obtention de reconnaissances internationales, d'aller se chercher la crédibilité suffisante afin d'obtenir, au plan local, les ressources nécessaires pour poursuivre ses recherches. Comme en art ou en littérature, les « vraies » carrières internationales en sciences sociales sont rares : si l'on part, c'est pour revenir!

L'horizon d'une carrière peut être international, mais qu'en est-il du destin d'une œuvre? Le destin d'une œuvre est souvent national, tout se passant comme si telle était (encore) la condition pour qu'elle devienne universelle.

Sociologues de tous les pays, unissons-nous !...

Melita Golea Man,
Université du Québec à Montréal

L'univers de l'ancien bloc communiste de l'Europe de l'Est ne fut pas seulement un espace fermé entre ses frontières politiques et géographiques ; ses liens scientifiques furent eux aussi coupés du monde extérieur. En Roumanie le parcours des sciences sociales, leur présence dans la vie universitaire et sociale, suivit le même chemin particulier que le système communiste. En effet, peu de temps après l'installation du régime, les dirigeants communistes restreignirent l'aire de recherche de ces sciences, imposèrent les objets et les sujets d'étude et contrôlèrent toutes les approches. Les professeurs et chercheurs ne devaient se préoccuper que des réalisations du régime, de sa vision « saine » du monde toujours en antithèse avec le « capitalisme pourri » et sa « pire création », la bourgeoisie ; leur devoir : la légitimation du pouvoir et de ses préceptes.

Malgré cette marge de manœuvre extrêmement étroite, les sciences sociales jouissaient tout de même, jusque vers 1975, d'une certaine reconnaissance et d'une certaine autonomie. On retrouvait encore, à cette époque, dans les grands centres universitaires, des facultés de sociologie, de psychologie, d'éducation, d'histoire, de philosophie, des revues spé-

cialisées et des instituts de recherche. Peu à peu, ils disparurent et en 1977-1978 la recherche et l'enseignement furent amputés des facultés de sociologie, de psychologie et d'éducation. Seules les facultés d'histoire et de philosophie restèrent ouvertes. En revanche, leur programme servit à démontrer la supériorité de la vision des dirigeants du pays sur toute autre vision depuis toujours et de partout. Les professeurs n'avaient aucun droit d'opinion, aucune liberté d'expression. Dans le climat de dédoublement général et généralisé de la société, les scientifiques déployèrent eux aussi une stratégie d'esquive qui leur permit, du moins, de passer en douce au lecteur un peu d'information qui venait d'ailleurs et qui sortait du tableau imposé : en reprenant l'idée de l'antithèse capitalisme = mauvais versus matérialisme dialectique = bon, ils présentaient, dans la plupart des cas, les « détestables » auteurs capitalistes-occidentaux et leurs théories en opposition avec les « remarquables » producteurs des documents du Parti communiste roumain, « l'expression du marxisme-léninisme créateur ». De cette manière, le lecteur avait la possibilité de se faire une représentation, même vague, des productions scientifiques au-delà des frontières fermées. À son tour, le lecteur avait déployé une stratégie, celle de lire entre les lignes.

Par ailleurs, durant la période strictement soviétique, l'exigence d'ajuster tout élément scientifique aux fondements du matérialisme dialectique fut poussée à un point tel qu'elle frisait la tragi-comédie. Pour qu'un manuel de mathématiques, pourtant matière universellement reconnue, puisse paraître, l'auteur écrivait en fin du chapitre de calcul probabiliste : « Nous concluons donc qu'à la base du calcul probabiliste se trouvent les thèses du matérialisme dialectique dont sa méthode de recherche scientifique a retrouvé une brillante application dans le cas particulier de l'axiome de Kolmogorov » (Mihoc, 1965 : 14) (notre traduction).

Plus tard, dans les années 1978-1989, sommet de la dictature de Ceausescu, toutes les sciences, sociales ou autres durent obligatoirement faire référence à l'omnicompétence et l'omniscience du parti devenu parti-appareil, selon les termes de Morin. À cette époque, chaque préface devait comprendre des citations extraites des documents du Parti communiste roumain ou des allocutions du dictateur ; chaque chapitre devait conclure en l'infailibilité de l'optique et de la pratique du parti-appareil, et au génie de son *conducator*.

Une fois le régime dictatorial tombé en 1989, ces scientifiques sans objet de leur science et sans le droit de douter, aux

prises avec des bibliothèques sans livres et confondues avec les archives du Parti communiste, longtemps isolés du monde, blasés, fatigués par l'intimidation, la répression et le dédoublement, s'efforcent de sortir de cette parenthèse discursive et pratique. Très vite après les événements de décembre 1989, le cadre institutionnel se débloque : rapidement, les facultés de sociologie, de psychologie et d'éducation sont recréées, les instituts existants changent de titre et de direction, de nouvelles séries de revues spécialisées sont éditées, de nouvelles institutions sont mises en place. Cette nouvelle ouverture était une condition nécessaire, mais elle reste insuffisante à la production de travaux scientifiques. En raison d'une longue et douloureuse refonte de l'ancienne économie centralisée, les ressources financières demeureraient presque inaccessibles. Dans ce processus de restructuration de la société entière, la distribution des subventions pour des études sans finalité immédiate n'était pas une priorité, pas plus que celle d'augmenter les faibles revenus des professeurs et chercheurs. Très vite ces professeurs et chercheurs doivent trouver des solutions.

Certains abandonnent l'enseignement ou la recherche pour occuper des postes importants sur le marché politique multi-partiste ; une partie infime de ceux qui avaient pactisé avec l'ancien régime subissent la marginalité scientifique ; d'autres, surtout les jeunes, émigrent vers l'étranger ou vers d'autres secteurs, notamment vers le monde des affaires. Mais pour les passionnés, les scientifiques qui avaient longtemps attendu que le rideau tombe, que se passe-t-il ? Ils sont contraints, encore de nos jours, à donner un nombre élevé de cours dans deux ou trois universités publiques ou privées afin d'obtenir un revenu tout juste bon à survivre, tout en persistant à s'associer à des instituts de recherche moribonds. Dans cette frénésie épuisante, eux mêmes constamment au cœur des événements, sans repos et sans le recul bénéfique à la recherche et sans toujours posséder l'appareil conceptuel et méthodologique capable de donner sens à ce qu'ils voient et vivent, ils parviennent difficilement à cerner les nouveaux phénomènes. Les quelques publications parues depuis la disparition du régime communiste sont, dans la plupart des cas,

des essais ou des études utilisant le seul instrument connu ou presque avant 1989 : le questionnaire. L'univers fascinant des chiffres abonde : sondages pour les premières élections libres, études de marché pour la nouvelle économie décentralisée, études quantitatives sur la réforme de l'industrie, de l'agriculture, de la santé, de l'enseignement. En revanche, dans la description et les questionnements sur cette nouvelle réalité, l'expérience des acteurs historiques, du sens que donnent les acteurs mêmes à cette expérience, bref, la connaissance de type qualitative, reste encore marginale.

Si l'internationalisation signifie la circulation accrue des idées et des producteurs de la connaissance dans l'espace scientifique mondial, par les projets de recherche communs, le partenariat entre institutions de différents pays ou la participation aux colloques internationaux, on peut croire que les scientifiques roumains, souffrant toujours de l'isolement, désirent intensément que leurs disciplines s'internationalisent.

Des frontières a-nationales mais pas pour autant mondialisées

Linda Pietrantonio,
Université d'Ottawa

Au plan de la méthode, la nature de mes données (discours social d'inscriptions diverses, dont celui des politiques sociales) relève de systèmes de pensée produits par des rapports de pouvoir : pensée sociale sur l'égalité, la discrimination et la diversité. Ces trois thèmes tirent leur source d'une série de faits sociaux dont les faits suivants, énoncés sans souci de faire exhaustif ni chronologique ou spatial : immigration, phénomène mondial essentiellement motivé par l'accès limité aux ressources - de tous ordres - par suite d'exploitation; immigration forcée, mieux connue aussi sous le nom d'esclavagisme; annexion de territoires par la force; acquisition de territoires et de ressources par la colonisation; gestion des flux migratoires, gestion des populations - toutes deux au sens foucauldien du terme.

Voilà autant de scénarii structurés par des relations de pouvoir et qui président à la formation de groupes sociaux majoritaires et minoritaires, comme on dit en sociologie

des relations ethniques. Ces relations établissent des *frontières* entre groupes de population au sein d'un espace, qui est national ; des frontières à la fois concrètes et symboliques - faites de mots, perceptions, représentations et de pratiques au sein de maints territoires locaux (le marché du travail, le bus, l'église, le marché tout court - celui des légumes et du libre-échange -, le quartier, etc.). Ces frontières, raciales ou ethniques, ne sont pas les seules qui se dressent et se transforment sur le champ de la nation. De même, sont les frontières de classe, de sexe, d'orientation sexuelle, etc. Celles-ci adviennent donc au sein d'États qui se revendiquent de territoires. C'est aussi au sein d'États gestionnaires et dans la poussière de ces scénarii que s'élaborent les modes de gestion de la diversité (comme on dit dans notre jargon), les pratiques de discrimination, les politiques antidiscriminatoires, etc. Pareillement pour l'idée d'égalité - qui accompagne ces rapports - et les prescriptions politiques pour sa pratique. Idem pour la diversité, devenue ce mois-ci (octobre 05) objet de « Convention internationale », sous l'égide de l'UNESCO, afin de protéger

la culture de la logique d'exploitation marchande. Ces politiques surviennent au sein de territoires qui sont d'abord autant d'États nationaux. Ici, la nation est site de domination, et de mouvements d'émancipation.

Elle n'est pas que cela, ni au plan empirique ni au plan théorique, mais elle est cela du point de vue de la sociologie du fait minoritaire. Avec elle, on apprend que les rapports de pouvoir laissent des traces, pour tous; tant pour les étrangers de l'intérieur - paraphrasant Simmel - que pour ceux qui franchissent les frontières nationales, qui essaient d'en ériger ou de s'en affranchir. Les politiques égalitaires pour les minoritaires - quels que soient ces minoritaires -, les visées nationalitaires - tant celles des majoritaires que celles des minoritaires - procèdent de lectures de l'histoire des groupes dont l'enceinte discursive ou institutionnelle est toujours nationale (et je ne dis rien du législatif). Ces politiques ou visées recèlent des histoires circonstanciées de la domination de groupes qui constituent autant d'éléments de communalisation. Ces politiques sont donc parties de la

dynamique sociale que je qualifierais, en caricaturant à dessein, de nationale.

Alors, dans quelle mesure ma pratique sociologique se dessine-t-elle sur un horizon national ou international? L'horizon de ma sociologie est certes national, mais les faits rapportés plus haut montrent assez qu'il doit être trans-national (plutôt qu'international). Mais je tiens aussi à ce que cet horizon soit a-national. Pour l'examen de la pensée sociale produite par les rapports de pouvoir, j'essaie « d'échapper, comme dirait Foucault, à l'alternative du dehors et du dedans »¹. Et de fait, la littérature que je privilégie est davantage celle des *frontières* ethniques, de race, de sexe, de leurs

paramètres constitutifs. La nation, on le voit, n'est pas ici objet mais site ou contexte où se déroulent certains types de rapports sociaux. Je pratique à son égard le regard de l'étranger, pour reprendre Simmel². Un regard de proximité et de distance : « de l'intérieur et de l'extérieur » (Pires, 1997 : 44). La sociologie que je pratique m'octroie, tel l'étranger, cette « liberté politique d'aller et de venir à propos des orientations du groupe [national]; la liberté éthique de tenir compte graduellement d'autres groupes opprimés (au-delà des semblables) ... » (Idem : 45).

Au plan théorique, mon objet n'est ni la nation, ni le sexe, ni la race, ni l'ethnicité, etc. Mon objet est la relation sociale majori-

taire/minoritaire, que je considère tel un idéal-type pour l'examen de divers rapports sociaux de domination. Aussi, est-ce dans une finalité de compréhension, que je me déplace du pôle minoritaire au pôle majoritaire, et inversement, dans une stratégie épistémologique du va-et-vient³. Ces pôles ne sont pas d'abord nationaux. Les corps de textes scientifiques pour les saisir ne le sont pas davantage, mais bien produits dans des contextes nationaux, essentiellement européens et américains (nord), et informés par eux. Ce n'est certes pas encore une sociologie mondialisée.

¹ Foucault, 1984 : 574, dans Pires, A. (1997), « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales », dans Poupard, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaëtan Morin, Éditeur, p. 46.

² Simmel, G. (1908), « Digressions sur l'étranger », dans Y. Grafmeyer et I. Joseph (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine* (1979), Paris : Seuil.

³ Je renvoie encore ici au beau texte de Pires, cité plus haut.

L'impossible internationalisation

Jean Renaud,
Université de Montréal

Je suis sociologue quantitatif de l'immigration. Mes recherches consistent essentiellement à tenter de comprendre l'établissement des nouveaux immigrants en les suivant à l'aide d'enquêtes longitudinales et en appliquant à ces données des analyses de transition (accès aux emplois, aux emplois qualifiés, aux emplois en français, aux logements, à l'éducation, etc.) afin d'identifier les facteurs et processus qui facilitent ou ralentissent leur insertion dans notre société.

L'immigration est conçue dans presque toutes les sociétés développées comme la seule solution socialement acceptable au vieillissement et à la décroissance de la population, conséquences de la faible natalité depuis les années '60. On pourrait croire alors à une convergence des perspectives d'analyse découlant de cet « instrument commun » de développement et de transformation des sociétés qu'est l'immigration et à une internationalisation conséquente du champ. Mais la réalité est toute autre.

■ Certes, la base comparative s'est élargie avec les années. Alors qu'à la fin des années 80, l'enquête sur l'Établissement des nouveaux immigrants (ÉNI) que je débute était la seule portant sur une cohorte représentative du flux total d'immigration, sont en cours maintenant des enquêtes longitudinales équivalentes en Australie, Autriche, Canada, Nouvelle-Zélande et aux USA. D'autres pays vont s'ajouter dans les années à venir. Plus encore, les chercheurs et les décideurs liés à ces enquêtes se connaissent et se rencontrent.

Mais ce n'est pas suffisant pour qu'on puisse parler d'une internationalisation des perspectives. Le choix, la pertinence et l'angle d'attaque de toutes les analyses vont être fonction tant des idéologies dominantes que des « difficultés » nationales. Ainsi, au Québec, on s'intéressera de façon prioritaire à l'intégration linguistique alors que la question ne suscite que peu ou pas d'intérêt dans les sociétés unilingues. Au Québec on étudiera l'insertion économique alors que ces questions seront secondaires en Nouvelle-Zélande où « on immigré pour la qualité de vie », y

dit-t-on, et non pas pour des raisons économiques. On immigré aux USA « pour tenter sa chance » mais c'est là un risque individuel; on y sera beaucoup plus sensible ces jours-ci aux questions de santé, questions qui soulèvent peu d'intérêt dans les pays qui ont un système de santé public. En France, républicanisme oblige, on peine à savoir combien il y a d'immigrants sur le territoire et, a fortiori, ce qui leur arrive et s'ils sont victimes de discrimination.

Toutes les questions nationales mériteraient des analyses comparatives pour identifier ce qui est spécifique à une société et ce qui est un processus général... mais on n'y arrive pas. Même les questionnaires de ces grandes enquêtes, pourtant inspirés les uns des autres, ont tous pris couleurs nationales et rendent dès le départ les comparaisons précises difficiles sinon impossibles.

Impossible internationalisation donc, mais aussi démonstration que ce champ sait refléter les débats et demeurer pertinent pour l'action sociale et politique au niveau national. N'est-ce pas là le rôle premier de la sociologie?

La mondialisation : un vieux compagnon peu dérangeant

Jean Jacques Simard,
Université Laval

Lors d'un séminaire à l'Université Laval vers la fin des années 1970, le célèbre philosophe et sociologue français Henri Lefebvre avait averti l'audience, sur le ton d'un délit d'initié comparable à celui du type chuchotant «*Plastics!*» à l'oreille de Dustin Hoffmann dans le film *The Graduate*, que la tendance d'avenir à surveiller était celle de la « Mondialisation ». Grand admirateur de Lefebvre, je n'avais pas compris alors qu'un maître de son envergure prenne une telle banalité historique pour une fraîche révélation. Mon mince vernis sociologique, encore collant au toucher, dans le temps, me semblait pourtant tenir justement à la compréhension d'une « modernité » associée de naissance à la « mondialisation ».

Prenez par exemple un des sujets qui m'ont conduit en sciences sociales, les Indiens d'Amérique : leur désignation même et leur condition sociohistorique sont le produit de l'irréversible processus de mondialisation officiellement inauguré en 1492 par Christophe Colomb. Et leur situation contemporaine porte naturellement vers une approche comparative à l'échelle internationale : théories du colonialisme, du développement ou du sous-développement, du changement culturel, etc., autant de thèmes d'ailleurs tellement répandus en sociologie depuis la décolonisation d'après-guerre qu'il était impossible d'assimiler cette discipline sans les croiser, au tournant des années 1960-70.

Quand les circonstances m'ont subséquemment amené à étudier les manières dont la Révolution tranquille

s'était occupée des régions périphériques québécoises, c'était encore avec l'univers entier qu'il s'agissait de se réconcilier : « tiers-monde » local, « centre/périphérie », « pôles de croissance », « participation » (autogestion Yougoslave?), mobilisation populaire (« révolution culturelle » maoïste?), « *community development* » ou « animation sociale » (notions importées des colonies britanniques et de la France rurale), etc.

Plus largement : qu'avait compris ce doux fêlé de Charles Fourier, quand il imaginait de futures olympiades planétaires de l'artisanat, entre couturières ou aiguiseurs de couteaux? De quoi croyez vous que parlait Marx lorsqu'il démontait les ressorts de la prolétarisation universelle? Et Weber, en suivant la tendance au désenchantement du monde par la rationalisation instrumentale, ou en prédisant la montée des emballements charismatiques dans les sociétés massifiées? Ou encore, dans les environs plus immédiats, Marshall McLuhan, avec son « village global »?

Voilà pourquoi je suis resté sourd à la prophétie du vieux marxiste inorthodoxe : il me semblait - intuitivement, à ce moment -, que les sciences sociales étaient nées du besoin même de comprendre les mécanismes et les effets d'une matrice de civilisation apparue en Europe, certes, mais mue par une compulsion innée au dépassement universaliste (destructeur d'univers familiers), y compris dans la dimension géographique.

N'empêche que c'est Lefebvre qui avait raison, bien sur. Et dans ce métier, avoir une dizaine d'années d'avance sur les évidences convenues mérite amplement le

titre de visionnaire. Car nul ne songerait à nier que le processus capitaliste de mondialisation des échanges (démographiques, économiques, médiatiques, informatiques) soit entré dans une phase d'accélération formidable au cours des deux dernières décennies, surtout après la fin de la Guerre froide, la multiplication des satellites de communication, l'ordinateur personnel, les avions gros-porteurs, l'expansion des réseaux de fil optique et les chaînes d'information continue. Votre humilié serviteur fera acte de contrition en publiant un article intitulé « La mondialisation du Québec » *très peu* de temps avant que le terme ne passe dans l'usage banal, mais à part cela, sa pratique n'a guère subi les effets du phénomène lui-même.

Pour trois raisons que voici.

D'abord, avouons que, sauf par les lectures, je n'ai jamais tellement fréquenté la cité savante universelle, et vice-versa ; malheureusement, la mondialisation n'a pas élargi cet horizon. De plus, lorsqu'on s'intéresse empiriquement à des formations sociohistoriques durables, globalement particulières (le Québec ou l'enclos amérindien, par exemple), l'uniformisation planétaire n'est pas la fin de ces mondes, du moins jusqu'à nouvel ordre. Enfin, un abonné de la *New York Review of Books* ne peut éviter de se tenir au courant des publications qui se multiplient sur le sujet, mais depuis que la perspective "mondialiste" s'est répandue dans tous les recoins de la recherche, y compris par exemple l'histoire et la sociologie du Québec, on peut se fier à ses excellents collègues pour savoir ce qui en est dans les détails. Quant au reste, les journaux et magazines nous tiennent sur la pointe des pieds.

« Notre patrie, c'est la théorie »

Marie-Blanche Tahon,
Université d'Ottawa

Après neuf longues années placées sous le signe du sentiment exaltant d'être retenue sur la liste courte des rares postes ouverts dans les universités québécoises, j'ai enfin obtenu, en 1989, un poste à l'Université d'Ottawa, qui n'était pas encore l'Université canadienne. J'y ai été accueillie par un directeur qui, pour me présenter les origines nationales multiples des professeurs du département de sociologie

d'alors, m'a dit : « notre patrie, c'est la théorie ». Avec le recul, il me semble que cela relevait plus de l'optimisme de la volonté que du pessimisme de l'intelligence, mais je ne me suis jamais repentie de l'avoir cru sur parole, d'avoir pris au pied de la lettre cette formule qui fleure bon l'universalité.

Ce qui n'est pas « évident » à soutenir quand on est une collègue étiquetée féministe, tandis qu'est dénoncée par les sociologues politiques « la société des iden-

tités ». Là est mon « bonheur » intellectuel : me tenir en retrait des « études des femmes » et débusquer le sexisme théorique à l'œuvre dans les travaux de ceux qui explorent le « champ national ». Les premières alimentant le second et réciproquement, je m'efforce de me maintenir dans l'écart afin de faire prévaloir le questionnement sur le scandale séculaire de la tenue à distance des femmes de la démocratie moderne et de pourfendre l'explication de sa prétendue mansuétude étapistes. Je dois bien concéder que cette posture me vaut surtout

l'indifférence des unes et des autres. Mes articles sur la parité politique, publiés dans les revues québécoises et canadiennes les mieux cotées, ont fait un flop total dans le débat sur les moyens à utiliser pour promouvoir une présence plus importante des femmes à l'Assemblée nationale québécoise ou au Parlement canadien.

Il arrive que mes livres et articles sur la famille, élaborés à partir de la situation exceptionnelle du Québec et dans la perspective selon laquelle la sociologie de la famille pourrait n'être qu'un cas particulier de la sociologie politique (Bourdieu, *Le sens pratique*) suscitent quelques réactions et citations. Plus en Europe francophone - via les colloques régionaux de l'AISLSF que je fréquente avec la plus grande assiduité - toutefois qu'au Québec. Étrange étrangeté.

Ce sont surtout mes travaux sur l'Algérie qui sont responsables d'un certain nombre

de références enregistrées par google de la part d'inconnus (de moi), souvent des doctorants maghrébins aujourd'hui inscrits dans une Université française. La boucle se boucle : ma thèse de 3^e cycle rédigée à Oran à la fin des années 70 - *Des Algériennes entre masque et voile* - avait reçu un accueil très circonspect de la part de féministes algériennes qui toléraient mal qu'une sociologue étrangère, pas française quand même, se mêle de leur(s) histoire(s).

Ma pratique sociologique - qui se pique d'être influencée par la pratique et la littérature anthropologiques - tente donc d'articuler horizon national (Québec et préablement Algérie) et horizon international (la France du Code civil d'une part et la République coloniale d'autre part), dans une perspective théorique marquée par les travaux de sociologues, historiens et philosophes québécois, français et belges (j'ai été l'élève en sociologie de Jean Rémy

et je peux me prévaloir de l'estime intellectuelle de la philosophe Françoise Collin). Ma « mondialisation » est donc plutôt circonscrite. La transdisciplinarité que m'a imposée mon intérêt pour l'examen des rapports de sexes reste difficile à pratiquer. Mais qui choisit de se consacrer à une carrière universitaire pour sa facilité? En plus d'offrir la possibilité de rester constamment au contact de jeunes aux interrogations changeantes au fil du temps, elle permet de mesurer quotidiennement le caractère in-fini du questionnement de la pensée. Elle renvoie celle ou celui qui la pratique aux limites inhérentes de son incompetence. Ce labeur individuel et collectif pourrait rester à l'abri des tares de la mondialisation entendue comme l'uniformisation des savoirs « en réseaux », tant que nous refuserons que l'Université « nationale » se transforme en une fabrique de petits pois. Là se situe le défi. Il n'est pas relevé.

Présentation

(suite de la page 1)

Lectures d'ici et d'ailleurs

Il est évident que nous n'espérons pas recevoir des réponses tranchées. Aucun de nos correspondants ne plaide pour une sociologie laurentienne, fière de ne pas être contaminée par les discours et les pratiques d'ailleurs, tout comme, aucun n'affirme un cosmopolitisme impénitent voyant dans les discours et les pratiques d'ici un provincialisme méprisable. La plupart d'ailleurs ont tenté d'esquisser notre question en disant que la sociologie qu'ils pratiquent est « nationale » mais ouverte au monde en amont - les lectures étrangères - et en aval - les réseaux internationaux --, ou à l'inverse, que les enjeux internationaux sont l'autre face de pratiques qui ont des effets sur le champ national.

Cela n'empêche que l'on peut bien percevoir ceux qui continuent à croire que la nation - l'État nation - reste le lieu par excellence d'incorporation des relations sociales, l'internationale en étant un simple prolongement et, ceux qui croient que l'horizon des pratiques sociales et a-national, le cadre local n'étant alors qu'un dérivé. Cette

distinction, de manière intéressante ne recoupe pas ceux qui ont le Québec, la Roumanie, ou l'Acadie, comme objet d'études, et ceux qui s'intéressent à des phénomènes spontanément internationaux - l'immigration, la mondialisation. Pour une Micheline Labelle ou un Dorval Brunelle qui inscrivent la « nation » comme un phénomène dérivé des processus généraux, Barbara Thériault ou Jean Renaud rappellent la prédominance des modalités d'intégration nationale dans la structuration de ces phénomènes internationaux. Mêmes ceux qui se désolent de la persistance d'un paradigme national - Victor Armony, Linda Pietrantonio, Marie Blanche Tahon - ou qui constatent la volonté de s'en dégager, - Melita Golea Man - confirment par le fait même son importance.

Des silences sont aussi révélateurs. Peu ont osé affronter directement la réception de leurs travaux, ou de la sociologie québécoise, sur la scène internationale - on notera certaines exceptions, Andrée Fortin, Marcel Fournier, Jean Jacques Simard, Marie Blanche Tahon. N'est-ce pas là pourtant le véritable signe d'une sociologie qui se serait internationalisée : des Américains et des Français lisant Marcel Rioux et

Fernand Dumont - pour ne pas citer les signataires dans ce *Cahier*, et des Québécois lisant Daniel Bell et Alain Touraine. Si « nous » avons des « lectures américaines » et des « lectures françaises », moins « canadiennes » toutefois, il semble bien que la « lecture québécoise » ne se soit pas encore mondialisée.

Autre silence enfin, le silence sur la langue - le français comme frein à la réception universelle de nos travaux.

Tout cela est un signe que la mondialisation est inachevée (voir l'intéressant portrait des acquisitions de nos bibliothèques préparé par Jean Philippe Warren). La sociologie d'ici n'est pas plus présente en France au Canada anglais, qu'aux États-Unis ou en Angleterre. La mondialisation du savoir reste hiérarchisée, comme le rappelle d'ailleurs pertinemment Greg Allain dans le cas de l'invisibilité de la sociologie acadienne au Québec.

C'est pourquoi qu'on le veuille ou non le champ national - je n'ose pas dire provincial - restera encore pour quelques temps, si non le lieu de nos lectures, du moins de nos lecteurs.

ISSN 1712-9788 Le Cahier de l'ACSALF

Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF)

Dépôt légal mars 2004

Bibliothèque et Archives Canada

VOUS AVEZ DIT ETHNOCENTRIQUE?

Les acquisitions de livres « de » sociologie par les bibliothèques universitaires

Jean Philippe Warren,
Université Concordia

On me demande de parler de l'horizon national (ou international) de ma pratique sociologique. Craignant de tomber dans le piège de l'opinion, j'ai préféré, si l'on n'y voit pas d'inconvénient, poser la question dans un contexte plus large et tenter de mesurer quels sont les horizons nationaux des sociologues québécois.

Qu'en est-il des sociologues québécois? Centrent-ils de plus en plus leurs analyses sur « l'objet Québec » ou, au contraire, s'ouvrent-ils à d'autres paysages sociologiques? Sont-ils davantage que par le passé portés à limiter leurs recherches sur les frontières de la province ou embrassent-ils les vastes espaces du « village global »?

Je ne répondrais pas directement à cette question. D'abord, parce que l'indicateur que j'ai choisi est si approximatif que c'en est gênant. En second lieu, parce que, à travers lui, ce ne sont pas les travaux des sociologues qui sont analysés mais plutôt les décisions des libraires. J'ai en effet eu l'idée de vérifier, par une recherche aussi rapide que superficielle, sinon en grande partie arbitraire, si les acquisitions, par les bibliothèques universitaires, de livres classés sous la catégorie « sociologie » suivaient une tendance vers une plus ou moins grande nationalisation (voir note 1 à 4 plus bas). En comparant les acquisitions, faites avant 1995, de livres dont le « sujet » est la sociologie avec les acquisitions de cette même catégorie de livres depuis moins de dix ans, je croyais pouvoir avoir une première idée des aires géographiques qui sont d'intérêt pour les sociologues québécois aujourd'hui.

La première constatation qui s'impose à étudier les banques d'ouvrages des bibliothèques québécoises, c'est que, si l'on se fie aux catégories arbitrairement retenues, celles-ci renferment un nombre considérable de livres « de » sociologie portant sur l'Europe ou l'Amérique du Nord. À l'Université Concordia, la proportion est de près de 90%, à l'UQAM de 93%, à l'UdM de 95%, et à Laval de 96%. Le reste, soit des grenailles, est réservé pour l'Amérique du sud, l'Afrique et l'Asie. Il ne semble pas que la demande soit très forte, de la part des professeurs de sociologie, pour diversifier le corpus de leur discipline, et ce

alors qu'ailleurs au Canada les continents ou pays non-européens et non-nord-américains semblent susciter un intérêt croissant (ainsi, les pourcentages grimpent de 11% à 21% à McGill, et de 18% à 26% à Toronto). La Chine, par exemple, dont le rôle économique et politique est à l'évidence de plus en plus important, reste une aire géographique mineure dans les universités francophones (1%). On pourra toutefois se consoler d'un pareil état de fait en se comparant à pire : les trois-quarts des acquisitions « en » sociologie de la bibliothèque de la Sorbonne depuis 1995 ont pour sujet la France !

Dans les universités québécoises francophones, Laval excepté, « l'objet Québec » est en hausse et comprend environ 13% des acquisitions faites depuis dix ans - un pourcentage qui est semblable à l'Université Concordia (12%), alors qu'il est en baisse à McGill (de 8% à 5%). « L'objet Canada », lui, ne suit aucune tendance: il se maintient à l'UdM (11%); alors qu'il est en baisse à l'UQAM (de 14% à 6%), à Laval (13% à 8%) et à McGill (17% à 10%), tandis qu'il est en hausse à l'Université Concordia (20% à 30%). Les États-Unis, contrairement à ce qu'on pourrait croire, sont, eux, en déclin partout et se maintiennent autour du quart des acquisitions « en » sociologie (une tendance qui demeure vraie à l'Université Wisconsin-Madison et à Harvard (29%)). Les universités francophones ont à toute fin pratique cessé leurs acquisitions d'ouvrages « de » sociologie sur l'Angleterre, alors que l'Université McGill continue de réserver à cette aire géographique une place très importante. Les achats de livres sur la France sont en hausse partout, mais surtout dans les universités francophones (UQAM, de 18% à 39%; UdM, de 19% à 37%; Laval de 27% à 41%).

Ce qui ressort de ces chiffres très approximatifs, c'est que le champ sociologique est au Québec (sauf pour McGill) un peu plus québécois que par le passé. Les objets ayant les États-Unis comme sujet en ont pâti, tandis que la France absorbait la part du lion des budgets (ce qui est aussi vrai de la bibliothèque de l'Université de Wisconsin-Madison, par exemple, où la proportion est passée, respectivement, de 45% à 29%, et de 8% à 24%, ainsi que (selon une courbe moins dramatique) de Harvard, où la proportion est passée de 35% à 29% et de 8% à 15%).

Nationale, la sociologie québécoise francophone? Il est certain que les acquisitions, depuis dix ans, ont davantage comme sujet le Québec ou le Canada à Laval (20%) l'UQAM (20%) ou l'UdM (26%) qu'à McGill (15%) ou à l'Université de Toronto (7%)... ou qu'à l'Université Harvard (4%) et à la Sorbonne (2%)! Mais il faudrait davantage dire « occidental-centrique ». Si on inclut les États-Unis, l'Angleterre et la France dans les pourcentages, les bibliothèques universitaires francophones restent en effet très homogènes: Laval (85%), UdM (85%) et UQAM (82%) versus 77% (Concordia) et 65% (McGill). Ce n'est donc peut-être pas tant l'horizon national québécois qu'il faudrait briser, que, plus simplement mais plus profondément, l'horizon de notre pratique disciplinaire tout court qu'il serait bon d'élargir.

Note 1. Par universités québécoises, nous entendons seulement les bibliothèques des universités Concordia, McGill, UdM, Laval et UQAM. Par universités québécoises francophones, nous entendons seulement les bibliothèques de l'Université de Montréal, Laval et UQAM.

Note 2. Les proportions ici calculées le sont à partir des chiffres totaux d'ouvrages dont le premier sujet est « sociologie » et dont le second sujet est l'une des zones géographiques suivantes: Allemagne, Angleterre, Canada, États Unis, Europe, France, Québec, ainsi que Afrique, Amérique du sud, Argentine, Asie, Chine, Japon et Mexique (regroupés en une seule catégorie : « total autre »). Nous avons calculé deux chiffres: le premier désigne l'ensemble des livres (dont le premier sujet est la sociologie et le deuxième sujet une des zones géographiques énumérées) acquis avant 1995; le deuxième chiffre désigne uniquement ceux achetés depuis moins de dix ans. Il est donc très important de retenir ici que les livres que nous avons inclus sont des livres classés par les bibliothécaires dans la catégorie « sociologie » : ce ne sont pas, mais absolument pas tous les livres de sociologie.

Note 3. Les ouvrages ici recensés sont ceux qui ont pour objet un pays quelconque. Ce n'est toutefois pas parce qu'on étudie la Tanzanie qu'on fait de la sociologie tanzanienne! On peut très bien étudier l'Afrique à partir d'une perspective inspirée par la sociologie américaine, française ou allemande.

Note 4. Il est évident qu'aucune bibliothèque universitaire ne classe ses ouvrages comme les autres. Les chiffres obtenus par notre méthode représentent par conséquent tout au plus des ordres de grandeur. Ils ne sauraient viser à rien d'autre qu'à évaluer de manière grossière certaines tendances. C'est, d'ailleurs, tout ce que je leur demande.

LE STYLE, C'EST L'HOMME

Sept sociologues québécois parlent de leur métier

On trouvera dans quelques mois sur le site web de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (<http://www.acsalf.ca>) un vidéo d'une heure qui porte sur la sociologie québécoise francophone. Pour ceux qui détiennent la technologie adéquate, il est possible de le visionner en cliquant sur le lien approprié. On avouera que cette initiative originale mérite une brève explication.

C'est à consulter, dans le cadre de nos recherches sur l'histoire de notre discipline, quatorze entretiens avec quelques-uns des plus importants sociologues québécois, entretiens réalisés entre 1979 et 1984, que l'idée nous est venue d'en faire un montage et de proposer celui-ci, sous la forme d'un vidéo d'une heure, aux membres de l'ACSALF. S'il y a là, on en conviendra, une mine absolument inestimable pour qui s'intéresse à la tradition sociologique d'ici, l'intérêt de ces entretiens ne se bornait pas pour nous à l'évocation d'un passé révolu, bien au contraire. Derrière des modes vestimentaires vieillottes et une fumée de cigarette pas très politiquement correcte, il nous semblait reconnaître un discours étrangement actuel, comme si la sociologie québécoise, loin de se figer en quelques certitudes, devait revenir sans cesse aux questions les plus fondamentales de sa pratique.

Quatorze sociologues, cela était beaucoup trop pour un document d'une heure. Le devoir s'imposait de faire un choix. Mais comment donc choisir entre Fernand Dumont, Jean-Charles Falardeau, Gérald Fortin, Marcel Fournier, Gabriel Gagnon, Nicole Gagnon, Hubert Guindon, Nicole Laurin, Georges-Henri Lévesque, Yves Martin, Colette Moreux, Marcel Rioux, Guy Rocher, Jean-Jacques Simard? Ces entretiens nous paraissaient toutes plus intéressantes les unes que les autres. Chacun et chacune de ceux et celles qui se sont pliés à l'exercice y tient un propos élevé, toujours stimulant, souvent provocateur. À regret, nous nous sommes résignés à ne retenir que les sociologues maintenant décédés, compte tenu que nous avons encore la possibilité d'entendre la parole des autres. C'est ainsi que, dans ce montage-vidéo, se dressent devant la caméra les grands disparus que sont Fernand Dumont, Jean-Charles Falardeau, Gérald Fortin, Hubert Guindon, Georges-Henri Lévesque, Colette Moreux et Marcel Rioux.

La liste d'entretiens réalisés il y a environ, déjà, un quart de siècle est bien entendu partielle. Nous aurions pour notre part, comme tout et chacun, fait d'autres choix. Par delà l'arbitraire inévitable d'une telle liste, il faut cependant noter l'absence de professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

Cela est regrettable, mais ne change rien en bout de course: les grands sociologues ayant oeuvré dans cette institution viennent à peine de prendre leur retraite et n'auraient pas, de toute façon, pu être inclus dans notre montage vidéo.

Les moments que l'on va entendre ne sont pas nécessairement les meilleurs. D'être écoutée au complet, une entrevue compose une sorte de symphonie, elle suit une sorte de rythme qui révèle, davantage souvent qu'un long discours, les motivations qui animent au plus profond les personnes. Il n'en reste pas moins que ces bouts d'entretiens nous font découvrir la posture particulière des sept sociologues retenus. On est frappé par leur style. Et le style, affirmait Buffon, c'est l'*homme*. À travers la prestance de Fernand Dumont, le dandysme de Jean-Charles Falardeau, le doux désabusement de Gérald Fortin, l'humour de Hubert Guindon, la bonhomie de Georges-Henri Lévesque, la finesse de Colette Moreux ou l'espoir de Marcel Rioux, à travers ces impressions confuses se dégagent, non seulement les plis d'une personnalité, mais, croyons-nous, les intentions d'une oeuvre.

Ce document audiovisuel est divisé en quatre parties. En introduction, Guy Rocher, dans une entrevue récente (été 2005), parle des étapes ayant mené à la fondation de l'ACSALF en 1969, présente l'intérêt d'étudier l'histoire de la sociologie québécoise francophone et évoque, en quelques mots, le souvenir qu'il garde des sept sociologues aujourd'hui décédés.

La seconde partie, intitulée « La condition historique du sociologue », affirme l'enracinement des questions, des enjeux et des perspectives sociologiques dans le terreau d'une société particulière. Comme le dit bien Gérald Fortin, ce sont moins les sociologues qui produisent la société, que la société qui produit ses sociologues.

La troisième partie, « L'École de Laval (1938-1960) », retrace les idées qui animaient les professeurs et les étudiants de l'École des sciences sociales de l'Université Laval (érigée en Faculté en 1943) dans les années 1940, 1950 et 1960. Entre l'appel de la science et le rejet du régime duplessiste, les sociologues tâchaient de mieux situer le lieu de leur pratique. L'importance de l'« École de Laval » ne saurait faire de doute pour peu que l'on connaisse le moindre développement des sciences sociales dans la province, non seulement du point de vue de ses professeurs (Fernand Dumont, Léon Dion, Gérard Bergeron, Maurice Lamontagne, etc.) et des influences scientifiques (entre autres, l'École de Chicago) mais du point de vue des idées politiques dont cette institution a été

l'incubateur (soulignons ses liens avec les syndicats ouvriers et les intellectuels de *Cité libre*). On excusera donc aux professeurs interviewés et qui y ont été associés de près d'y insister longuement. Cette importance a été reconnue d'ailleurs par l'Université de Montréal elle-même lorsqu'elle demanda en 1960 à Guy Rocher, alors directeur de l'École de service social à l'Université Laval, d'aider à la réorganisation du Département de sociologie.

Dans la quatrième partie, « Le métier de sociologue », les interviewés parlent de leur conception de la discipline, de leurs engagements sociaux et politiques et des grands chantiers qu'il importait à ce moment d'ouvrir pour mieux comprendre, non seulement les bouleversements qui affectaient la société québécoise, mais la nature et la portée singulières de leur « science ».

Enfin, en conclusion, dans la partie intitulée « L'avenir de la sociologie », les sociologues avouent un certain désarroi face au devenir d'une discipline impuissante à fabriquer et prédire l'avenir, elle qui pourtant semblait porteuse, dans les années 1960, de plusieurs promesses. Jamais la sociologie, commentent Moreux et Dumont, ne saurait remplacer la politique.

En 1974, Jean-Charles Falardeau et Fernand Dumont avaient demandé à des collègues, entrés dans la carrière sociologique avant 1961, de commettre un texte sur leur itinéraire professionnel et l'avenir de la sociologie au Québec. Ces témoignages, rassemblés dans un numéro de *Recherches sociographiques* (vol. XV, nos 2-3, mai-décembre 1974), offraient aux lecteurs de riches et stimulantes réflexions, et ce dans le double sens du mot: à la fois des réflexions sur ce que nous sommes et des réflexions de ce que nous sommes. « Ainsi, concluait Falardeau dans la présentation du dossier, a pu être réalisé notre voeu de soulever un coin du voile sur ce qu'ont été les cheminements selon lesquels a été vécue, ici, l'aventure de la sociologie. »

Par le truchement d'un autre médium et bien des années plus tard, c'est encore ce même voeu que nous voulons exaucer.

Jean-Philippe Warren

Durée: 1h 15 secondes
Édition: Jean-Philippe Warren et Daniel Trottier (été 2005)

Adhésion / renouvellement 2006

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse (rés. ou bur.): _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Tél. (rés.) : () _____ Tél. (bur.) : () _____ Téléc. : () _____

Courriel : _____ Institution d'attache : _____

Sexe : Féminin Masculin Discipline : Anthropologie Sociologie

J'accepte que mon nom soit transmis pour sollicitations (ex. : autres associations, colloques, médias, etc.)

STATUT

administrateur-trice chargé-e de cours chercheur-e étudiant-e

professeur-e professionnel-le retraité-e sans emploi

CHAMPS D'INTÉRÊT (domaines ou aires de recherche)

COTISATION 2006

Pour devenir membre de l'ACSALF, il suffit de s'acquitter de la cotisation (25\$ ou 55\$, selon le cas). Les membres bénéficient également du tarif réduit pour abonnements aux revues offertes par l'association.

Abonnement	Membre étudiant* (25\$ + ...)	Membre régulier (55\$ + ...)
Anthropologie et sociétés	20,00\$ <input type="checkbox"/>	32,00\$ <input type="checkbox"/>
Recherches Amérindiennes au Québec	35,00\$ <input type="checkbox"/>	39,00\$ <input type="checkbox"/>
Recherches sociographiques	24,00\$ <input type="checkbox"/>	37,00\$ <input type="checkbox"/>
Sociologie et sociétés	26,00\$ <input type="checkbox"/>	36,00\$ <input type="checkbox"/>
TOTAL :	25,00\$ + _____ = _____ 25,00\$ (sans revue) = 25,00\$	55,00\$ + _____ = _____ 55,00\$ (sans revue) = 55,00\$

*Joindre une photocopie de votre carte d'étudiant-e. (obligatoire)

Mode de paiement : carte de crédit (Visa MC) No de carte : _____ exp. : _____
 chèque ci-joint (libellé à l'ordre de ACSALF) Signature : _____

Merci de remplir le formulaire et d'en transmettre une copie à une ou un collègue.

Retourner à : ACSALF, 3465, rue Durocher, bureau 302, Montréal QC H2X 2C6
 Tél. : (514) 499-4020 • Télécopieur : (514) 499-4065 • Courriel : acsalf@inrs-uqc.quebec.ca • Site web : www.acsalf.ca